

Si je m'étais préparé à prononcer un discours ici, ce soir, j'aurais signalé dans le discours du premier ministre des contradictions qui auraient établi à n'en pas douter qu'il ne faut pas trop se fier à la rédaction d'une motion. Voilà pourquoi notre amendement a pour objet de jeter un peu de lumière sur tout le problème. Il permettra aux honorables députés qui désirent appuyer le Gouvernement sur une question claire et nette de savoir exactement ce qu'ils approuveront par leur vote. Il est bien certain que tous les membres du groupe dont j'ai l'honneur de faire partie sont absolument en faveur d'envoyer à nos troupes d'outre-mer tous les renforts requis, et je me demande s'il y a un grand nombre d'honorables députés qui ne partagent pas cette opinion. Cependant, nous ne sommes pas en faveur d'appuyer le gouvernement dans tous les articles de son programme; je ne voudrais pas prêter mon concours à l'exécution de quelques articles de son programme. Je n'aimerais pas approuver l'attitude du présent Gouvernement et des autres partis représentés à la Chambre au début de la guerre, en 1939. Je me rappelle trop fidèlement l'attitude que nous avons prise quand nous avons demandé un effort de guerre intégral. Nous étions seuls à ce moment-là et, lors de la tenue du plébiscite, on a critiqué notre façon d'agir; mais nous avons été, de tous les partis au Canada, le seul qui ait exposé à la population tous les faits tels que nous les comprenions. Je le répète, notre parti a été le seul qui, lors de la tenue du plébiscite, ait exposé les faits aux Canadiens et qui, conformément aux principes d'un pays démocratique, ait dit aux électeurs, "Indiquez-nous dans quel sens voter", et qui ait respecté cette décision. Les autres membres de la Chambre ont exhorté la population à voter "oui"; à la suite de la décision affirmative, d'aucuns sont revenus en cette enceinte et, contrairement au désir de la population, exprimé par voie démocratique, ils n'ont pas appuyé l'adoption du bill n° 80. Ils peuvent peut-être prétexter que personne ne savait de quoi il s'agissait. L'amendement à la motion principale a pour but de poser la question équitablement et nettement, non seulement aux membres de la Chambre mais aussi à la population canadienne. Nous ne demandons rien de mieux que d'envoyer les renforts nécessaires, mais comme l'a dit l'honorable député de Macleod, on ne devrait pas nous obliger à nous prononcer sur une résolution comportant deux principes quand on ne peut savoir celui que le premier ministre appliquera, bien que nous soyons certains qu'il choisira celui qui lui convient.

L'amendement que nous avons proposé ne nuit aucunement à l'envoi de renforts, mais

[M. Johnston (Bow-River).]

il expose nettement la question. Dans son discours, le premier ministre a dit que l'appui de sa résolution ne comportait pas l'approbation de toute la ligne de conduite du Gouvernement; toutefois, il n'est pas question de cela dans la motion; notre amendement vise à élucider la situation et à expliquer aux honorables députés que s'ils appuient l'envoi des renforts exigés, ils ne seront pas tenus d'exprimer leur confiance aux autres mesures du Gouvernement.

M. E. G. HANSELL (Macleod): Monsieur l'Orateur, je n'ai qu'un mot à dire au sujet de l'amendement proposé par l'honorable député de Bow-River (M. Johnston). Je ne me propose pas d'infliger à la Chambre un autre discours de quarante minutes. Comme je l'ai déjà dit, je n'aime pas le texte de la motion proposée par le premier ministre et pourtant, comme je me rends compte de l'énorme problème avec lequel il est aux prises, je désire lui donner tout l'appui possible. J'expose mes propres vues et non celles de mon groupe; les membres de mon groupe peuvent voter comme bon leur semble; pour ma part, je ne témoignerai pas ma confiance au gouvernement en votant pour la motion que le premier ministre propose actuellement. Il ne tient peut-être pas à mon vote; mon appui n'influera peut-être en rien sur le résultat...

M. CRUICKSHANK: Cela ne fera guère de différence.

M. HANSELL: ...quoi qu'il en soit, l'attitude du premier ministre à l'endroit de l'amendement me dictera ma façon de voter. Tout ce que je demande au chef du Gouvernement c'est d'ajouter à sa motion, oh, presque rien, —un mot qui la mettra au point, et qui lui fera exprimer ce que lui-même a dit dans son discours, savoir qu'il ne demandait pas à la Chambre un vote de confiance sur toute sa gestion des affaires publiques. Je lui demande une autre addition tout à fait anodine par laquelle nous promettons au Gouvernement notre appui dans la poursuite "d'un vigoureux effort de guerre contre les puissances totalitaires". Enfin je voudrais qu'il ajoute "dans toutes les circonstances" où il livrera un vigoureux effort de guerre, car, à mon sens, on ne devrait pas exiger de nous que nous accordions notre confiance au Gouvernement dans la poursuite de son effort militaire pour ensuite le laisser libre de nous diriger à sa guise. C'est "dans toutes les circonstances où il livrera un vigoureux effort de guerre" que nous allons l'appuyer. Voici encore une autre légère addition. On sait qu'au Canada, plusieurs sont d'avis que nous avons entrepris un programme militaire de trop grande envergure. J'ignore si nous avons fait plus que notre part dans ce conflit universel, mais j'estime qu'on